

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DELIBERATION n° 2021.00025

DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 25/01/2021

Politique - Dossier n° CM-000430

Commission Espace publics (tranquillité, voirie, circulation, propreté) - Espaces verts -

Evénementiel

Direction en charge Police et Sécurité civile municipales

Objet Renouvellement de la convention avec l'Agence Nationale de Traitement Automatisé

des Infractions (ANTAI) pour le traitement des Forfaits Post-stationnement (FPS). -

Approbation.

Président M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du Conseil : 18/01/2021 Compte rendu affiché le : 26/01/2021

Nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Abdelouahb BAKLI, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Lionel BOUCHER, M. François BOYER, Mme Marie-Christine BUFFARD, M. Denis CHAMBE, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Laura CINIERI, M. Germain COLLOMBET, M. Jean-Noël CORNUT, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Charles DALLARA, M. Gabriel DE ALMEIDA, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. Jean DUVERGER, Mme Véronique FALZONE, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, M. Georges HALLARY, Mme Delphine JUSSELME, Mme Diarra KANE, M. Samy KEFI-JEROME, M. Jean-Pierre KOTCHIAN, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, Mme Cyrine MAKHLOUF, Mme Dominique MANIN, Mme Brigitte MASSON, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Michel NEBOUT, M. Thierry NITCHEU, M. Tom PENTECOTE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Marie-Jo PEREZ, Mme Nicole PEYCELON, Mme Christel PFISTER, M. Jacques PHROMMALA, M. Ali RASFI, Mme Brigitte REGEFFE, Mme Laurence RICCIARDI, Mme Anne-Sophie RIOU, Mme Fanny RIVEY, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, Mme Danielle TEIL, Mme Julie TOKHI, Mme Laetitia VALENTIN, Mme Catherine ZADRA, Mme Maryse ZOFFO

Absents-Excusés

M. Robert KARULAK donne pouvoir à M. Charles DALLARA

Secrétaire de séance

Mme Laura CINIERI

■ Rappel et références

La loi du 27 janvier 2014 relative à la modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (loi MAPTAM), a profondément réformé le stationnement payant sur voirie.

Ainsi, à compter du 1er janvier 2018, les droits de stationnement ont été remplacés par une redevance d'utilisation du domaine public appelée redevance de stationnement.

Dans ce cadre, l'amende forfaitaire pour non paiement ou dépassement de la durée de stationnement a disparu et a été remplacée par un Forfait de Post-Stationnement (FPS) adossé à la grille tarifaire.

■ Motivation et opportunité

Depuis la réforme du stationnement, l'ANTAI (l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions), autorité désignée par le législateur pour la mise en œuvre et en charge de l'émission des titres exécutoires pour le recouvrement des Forfait de Post-Stationnement, a proposé aux collectivités locales une prestation d'édition et d'envoi des avis de paiement de FPS constatés par les agents.

■ Contenu

Depuis 2018, la notification de l'avis de FPS émis par l'agent municipal en charge du contrôle du stationnement payant (ASVP, policiers municipaux), ainsi que les avis de relance, nécessitant d'accéder au fichier des immatriculations, a été géré par l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions (ANTAI).

Ces prestations utilisées par la Ville de Saint-Étienne ne peuvent être réalisées qu'au travers d'une convention avec l'ANTAI dont la dernière, signée par le Maire en date du 27 novembre 2017, arrive à son terme et nécessite, ce jour, un renouvellement devant prendre effet à compter du 1er janvier 2021.

■ Maîtrise d'ouvrage

Ville de Saint-Étienne

■ Point financier

TABLEAU DE FINANCEMENT

Origine des fonds TTC (1)	Investissement		Fonctionnement	
	Coût	Subventions ou autres recettes à percevoir	Coût	Participations ou Dotations à percevoir
Ville (dont recettes de fonctionnement)				
Département				
Région				
État				
Europe				
SEM				
Autre				
Total des coûts et montants perçus par la Ville	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€
Charge nette Ville		0,00€		0,00€

⁽¹⁾ Attention : Remplacer TTC par HT s'il s'agit d'une activité assujettie à TVA

Proposition

Il est demandé à l'Assemblée Délibérante de bien vouloir :

- approuver la convention avec l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions (ANTAI) pour le traitement des Forfaits Post-stationnement (FPS),
- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer cette convention dont un exemplaire restera joint au présent dossier.

■ Décision

Proposition adoptée

59 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

Détail des votes

Votes pour

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Abdelouahb BAKLI, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Lionel BOUCHER, M. François BOYER, Mme Marie-Christine BUFFARD, M. Denis CHAMBE, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Laura CINIERI, M. Germain COLLOMBET, M. Jean-Noël CORNUT, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Charles DALLARA, M. Gabriel DE ALMEIDA, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. Jean DUVERGER, Mme Véronique FALZONE, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, M. Georges HALLARY, Mme Delphine JUSSELME, Mme Diarra KANE, M. Robert KARULAK, M. Samy KEFI-JEROME. M. Jean-Pierre KOTCHIAN, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, Mme Cyrine MAKHLOUF, Mme Dominique MANIN, Mme Brigitte MASSON, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Michel NEBOUT, M. Thierry NITCHEU, M. Tom PENTECOTE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Marie-Jo PEREZ, Mme Nicole PEYCELON, Mme Christel PFISTER, M. Jacques PHROMMALA, M. Ali RASFI, Mme Brigitte REGEFFE, Mme Laurence RICCIARDI, Mme Anne-Sophie RIOU, Mme Fanny RIVEY, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, Mme Danielle TEIL, Mme Julie TOKHI, Mme Laetitia VALENTIN, Mme Catherine ZADRA, Mme Marvse ZOFFO

> Pour Extrait Le Maire

Gaël PERDRIAU